

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 62 (1924)
Heft: 17

Artikel: Lou menistré et lou soulon
Autor: Louis
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-218714>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :

Imprimerie PACHE-VARDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

PUBLICITAS

Société Anonyme Suisse de Publicité

LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—

six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

LETTE DE LA MI-AVRIL

L'APPROCHE des fêtes pascales est généralement le signal de la fin des représentations et soirées d'hiver.

Pendant toute la durée de l'hiver, elles se sont donné libre cours; je ne parlerai pas des villes; à la campagne, il n'est pas village qui n'ait, sinon les siennes, du moins la sienne.

Les sociétés tiennent, non seulement à honneur, mais à devoir, d'offrir une soirée à leurs membres passifs et aux familles de leurs membres actifs. Et même, à la campagne, les sociétés sont nombreuses: société de musique instrumentale, de chant, de gymnastique, de la Croix-Blue, et d'autres encore, quand les enfants des écoles ne s'en mêlent pas aussi.

Ces soirées sont attendues avec impatience par la population tout entière, accueillies avec enthousiasme, et l'on y assiste en masse: un public indulgent, bienveillant, mais qui comme tout public essentiellement vaudois, a un regard bonhommiquement narquois et son gros bon-sens traditionnel. Il ne faut pas lui offrir du lyrisme débordant, ni des situations dramatiques, car il en rit.

Oui, il rit de bon cœur de toutes les fadeurs, même tragiques.

Mais, s'il assiste à une pièce écrite avec sincérité et où il retrouve les sentiments qui sont dans l'existence de l'homme ce qu'il connaît de meilleur et de plus noble, alors, il écoute en silence; sur tous les visages hâlés par le soleil et le grand air des étés campagnards, se reflète l'émotion intime que toute pensée élevée éveille au cœur.

Les organisateurs de ces soirées ont, de ce fait, une tâche aussi délicate que grande. Pendant plusieurs heures, il dépend d'eux de faire vibrer dans toutes ces âmes réunies sous leurs yeux, des sensations dont chacun remportera un souvenir durable par la beauté des œuvres qu'ils auront choisies, tant musique que pièces de théâtre.

Aux acteurs, également, incombe le devoir de rendre leur jeu simple, vrai et sincère. Ils en remporteront une satisfaction personnelle plus profonde que celle causée par les applaudissements. Et cette discipline à laquelle ils auront été astreints, laissera à leur personnalité, de la souplesse, de l'aisance, du naturel dans le sens propre et figuré. Ce n'est pas en vain qu'ils auront sacrifié leurs peines et leur temps.

Ce qui, indubitablement, plaît à la campagne, ce sont les pièces de théâtre où la note gaie domine. On aime rire et se détendre à la soirée. Et la population de la campagne, qu'on le sache bien, apprécie certainement les pointes et les réparties fines. Le gros sel la gêne visiblement, comme aussi les démonstrations sentimentales, car on ne dégage pas de l'amoureux. — M. Untel, de la comédie, — le fils au syndic ou au juge. Le rôle en devient ainsi fort difficile à rendre pour l'acteur. C'est donc encore une fois, aux organisateurs à veiller.

Il est réconfortant pour organisateurs et acteurs, comme pour le public, quand celui-ci peut échanger à la sortie, un sincère et spontané :

— Voilà une belle soirée, une bonne soirée. Le public des campagnes n'est pas blasé ni gâté; bien loin de là. C'est faire œuvre excel-

lente et utile de lui donner des soirées de choix dans la mesure des moyens dont disposent ces sociétés. Cette œuvre excellente et utile demande du doigté, du jugement, la compréhension très nette du parti que l'on peut tirer des pièces de théâtre si diverses dont dispose la littérature française; et surtout, la conviction que le public comprendra toujours, le grand, le beau, le vrai.

Mme David Perret.



LOU SFIGNEU DE GRATTATIU-LA-VELA ET SON DOMESTIQUOU

NO ne no sein pas fé no mîmo, et ne faut pas no moquâ dé cliiau que n'an pâ étâ fabriquâ ao tor ao bin oa compât. Lei z'ons san bêtors, maillis bossus, avoué dei gros cous, dei gros dzénao, dei pi piats, lou nâ écrasâ commein onna parianna; dei z'ôtrou san grant commein dei berclirè... qué volaiyvo? l'ein faut dé toté lei sorté: dei nâi, dei rodzou, dei bregolâ, dei barbu, dei pioumâ, dei rebouillis. Ne faut pas rire ni dei z'ons, ni dei z'autrou, s'on ne vao pâ itré remoutzi.

Lou seigneur de Grattatiu-la-Vela, on blagueu dé la pire sôrta, n'étâi ni bi, ni bon. Ye portavé onna granta barba rodze, on arai djurâ que s'étâi met su la potta on bocon dé pi d'on villho renâ.

On dzo qué sé promenâvé avoué dei z'amis dein son curtî, ye reincontré ion de ses domestiquou, et po sé moquâ dé li lai fa :

— Commein sè fâ-té quié te n'a min de barba? Te n'as pa pu arrouva ao momeint, lou dzo que lè z'an distribuave!

L'autrou qu'étâi mou veri, se branqué dévan son maître et sein quequelli répond :

— Lou dzo iô lou bon Dieu a distribuâ lè barbé, ye su arrouva on pou tâ, et ne restavé quié dei rodzou, alô ye mi amô m'ein passâ quié d'ein portâ onna se pousta quié la voutra!

LOU MENISTRÉ ET LOU SOULON

On estafié que restavé au cabaret lou dzo et partia dé la né, n'avai piequa gou au vin et sé désaltéravé avoué dau kratze, tot au plîe bon pô fairé crévâ la vermena.

Lou gaillâ ein avai dzô tan avalâ quié commeincivé à verré les chindzoû. Sa fennâ quié trimbiâvé dé pouère quan son hommou reintravi à l'otto, va pô sé pyindri au menistré dé la conduite dé son hommou, ein lè desant dé lou sermounâ de côrte, po cein, l'ai fâ :

— Acutâ, mon pourrou David, né té faut pas continuâ à bâire ci kratze, coâ lé dé la poizon et rappelle-té que l'é ton pye grand ennemi.

— Ne diôû pas nâ, monsu lou menistré, mâ quand vô pritzidé, vo dité que faut amâ ses ennemis.

— Bein certain que faut lé z'amâ, mâ n'é jamais de que falyâi lè z'avalâ!

Onna Griton de pè lou pays d'amon s'étâi eingadjâ ein vela dein onna famille composité d'on monsu, dé sa damma et d'on gosse.

On dzo que lou dinâ étâi servi, lou crosse reinvécé sa soupa su lou manti! La Griton sô son motzau dé catzetta po échüi lou manti et la damma dé lai deré quié fasai inqué. La Griton dé lai repondré quié cein né fasai rein, que son motzau étâi monnet et pas damadzou, quié lai avai dza six semanné quié s'é motzivé avoué!

Louis de Thierrens.



A TRAVERS LE JURA

NOUS avons, samedi dernier, publié quelques notes biographiques sur notre regretté collaborateur Th. Ritte-ner, qui vient de mourir. Nous vous avons promis, à ce propos, quelques lignes de lui, qui soient bien l'expression de son esprit original, philosophique et bien vaudois. Les voici, extraites d'un article sur le « Jura », qu'il écrivait pour un livre paru il y a plusieurs années : *Chez nos aïeux.* (F. Rouge, édit., Lausanne.)

Si l'on demandait au bon Vaudois qu'elle est, à ses yeux, la plus belle des trois régions de son admirable pays, les Alpes, la Plaine ou le Jura, il répondrait sans doute: «Voilà! tout est beau chez nous et il y en a pour tous les goûts.» Cette réponse, un peu naïve, serait bien l'expression de la vérité. A vrai dire, chacune d'elles a ses avantages particuliers, mais leurs beautés se complètent, se font valoir réciproquement. Que serait la Plaine sans l'encadrement des cimes blanches et des croupes bleues? Le Jura, sans le décor des Alpes? Et la majesté de celles-ci ne s'avive-t-elle pas au contraste de son humble et mélancolique vassal?

Et puis, ce que nous admirons dans un paysage, c'est, avant tout, notre état d'âme, notre mentalité, disent les modernes. L'homme fort, agile, entreprenant, retrouve dans la cime vertigineuse l'idée de puissance et d'audace qui sied à son âge; son culte pour l'alpe se mélange inconsciemment de propre admiration; il aime la montagne en souvenir des victoires qu'il a remportées sur elle! L'agriculteur, homme pratique, s'attache davantage aux grasses prairies, aux forêts séculaires, dont la valeur vénale ne lui échappe pas. Est-il insensible aux beautés de la nature? Non pas! Il la voit sous un angle différent; mais il l'admire quand même.

Le charme du Jura résiste davantage à l'analyse. Pour le comprendre, il faut une cer-